



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : www.snpespjj-fsu.org Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



Paris, le 22 avril 2010

RESULTATS CAP MOBILITE PROFESSEURS TECHNIQUES du 22 avril 2010

ATTENTION : Tous ces résultats sont bien entendu publiés sous réserve de la parution définitive des nouvelles affectations par l'Administration Centrale !

Ont siégé :

CAVALLO Marion (04 96 13 10 05), FAUJOUR Michel (01 42 60 11 49).

Déclaration liminaire :

Mr le Directeur, relayer auprès de vous les préoccupations et sujets de mécontentement des PT a-t-il encore un sens, nous pouvons légitimement nous interroger alors que vous n'avez même pas pris la peine de répondre à notre demande en CAP du mois de Novembre pour une discussion sur l'affichage des spécialités avant la sortie de la circulaire de mobilité. Cette discussion aurait permis à la fois de réaffirmer l'importance des spécialités (cœur du métier, point d'appui des projets de service), et d'étudier des modalités assouplies en terme de mutation pour faciliter une mobilité réduite à peau de chagrin. Mais vous avez préféré laisser encore davantage le corps des professeurs techniques dans le flou et l'attente.

Il est vrai que ce point peut paraître mineur dans l'accumulation des sujets d'exaspération des personnels PT. Aussi nous ne manquerons pas de vous rappeler les sujets d'importance qui n'ont toujours pas reçu de début de réponse malgré notre insistance à vous les soumettre :

- L'arrêt du recrutement des PT, personnels spécifiquement dédiés aux missions d'insertion
- Votre projet serpent de mer sur le transfert du recrutement et de la gestion des PT par l'EN
- La non mise en place d'une solution transitoire pour pallier à l'absence de recrutement et dans l'attente de l'hypothétique transfert à l'EN
- La multiplication des pressions sur le temps de travail des PT au mépris de l'esprit et de la lettre du statut
- Le recours massif aux contractuels par les DIR pour faire face aux besoins des prises en charge dans le contexte de l'arrêt du concours PJJ (24% de PT contractuels en 2009)
 - L'utilisation de ces mêmes contractuels comme possible variable d'ajustement au regard des plafonds d'emplois et des contraintes du cahier des charges des UEAJ
 - Les fermetures d'UEAJ, les redéploiements et réaffectations de personnels en lien avec ce même cahier des charges et la circulaire sur les AJ (entre les nomenclatures 2009 et 2010 apparaissent 66 suppressions d'UEAJ et 11 suppressions de CAEI pour 30 créations d'UEAJ rattachées à des EPEI ou STEMOT)
 - La fermeture de services, d'unités et d'infrastructures dédiées spécifiquement à la mission d'insertion des mineurs

- L'installation du module D2A, modules d'activités de préférence polyvalentes, à faible coût, à ambition éducative réduite, mais à visée de contrôle renforcé des mineurs
- L'utilisation des personnels de l'insertion dont les PT pour la mise en place du D2A dans les MO en lieu et place des missions d'insertion et des prises en charge administrativement supprimées au civil.

L'ensemble de ces questions pèse lourdement sur les conditions de l'investissement professionnel des PT et la possibilité pour eux de se projeter dans l'avenir. La lisibilité des résultats de cette CAP ne leur apportera aucun réconfort. Au niveau des chiffres tout d'abord : pour 7 mobilités choisies, il y aura 12 mobilités contraintes suite à des redéploiements. Sur la suppression de fait des spécialités ensuite, en particulier pour les personnels redéployés : les spécialités de la nomenclature ne sont en effet pas toujours respectées, sans même qu'une officialisation par les DIR ou DT ne vienne garantir quoique ce soit pour les collègues arrivant sur un poste libellé dans une spécialité différente. Faut-il voir dans cette légèreté des DIR une anticipation d'une polyvalence des PT avant leur disparition pure et simple ?

Les conditions les moins pénalisantes pour les redéploiements et l'équité que nous devons garantir entre les agents seront donc particulièrement aléatoires au travers de cette CAP. Nous aurions souhaité une mise à plat des postes et des spécialités proposées avant que les personnels ne se prononcent aussi bien pour la mobilité volontaire que contrainte. L'administration porte l'entière responsabilité d'une situation qu'elle a créée avec les fermetures d'unités et qui se répercute aujourd'hui sur le déroulement d'une mobilité qui ne peut être équitable.

Afin d'informer au mieux les agents des conditions de déroulement de cette CAP, nous vous demandons d'explicitier :

- les situations de mobilité correspondant à un redéploiement
- les raisons du refus éventuel de l'AC de prendre en compte les premiers choix des agents redéployés
- pour toutes les situations de mobilité contrainte comme volontaire, la spécialité de l'agent et la spécialité du poste sur lequel il serait muté

Réponse de Mr Rousset DRH à notre déclaration liminaire :

Les services de la PJJ ont besoin de PT, et ces derniers ont une place et un avenir à la PJJ. Le nombre de contractuels illustre le besoin de PT et le projet avec l'EN permettra d'augmenter le nombre de personnels disponibles pour les services de la PJJ et des possibilités de mobilité ou d'évolution professionnel pour les PT de la PJJ. Concernant ce projet avec l'EN, le DRH fait état d'une relance de la fonction publique en date du 15/04/2010 en direction de l'EN et d'une réunion programmée le 20/05. Il défend l'idée qu'une reprise du recrutement des PT aurait une faible incidence sur les possibilités de mobilité, et proclame le bien fondé du projet avec l'EN même s'il reconnaît que sa mise en œuvre tarde trop.

Sur la question des missions : les deux représentants du bureau des méthodes et de l'action éducative le mérite de la circulaire sur les AJ qui a pour fonction de diffuser à l'ensemble des dispositifs milieu ouvert et hébergement les questions d'insertion. Ils insistent sur la plus grande fluidité du parcours des mineurs qui est attendue de cette dilution des moyens du secteur de l'insertion. Concernant les ajustements nécessaires pour la mise en œuvre des deux textes (cahier des charges des UEAJ et circulaire des AJ), un travail de réflexion est en cours par le biais de deux groupes ad hoc. Nous rappelons alors la demande du SNPES-PJJ d'être tenu informé de l'état d'avancement de la réflexion.

Le DRH confirme une date de rendez-vous fin mai. Concernant les sujets de réflexion, il évoque les questions du pourcentage de 20 % de mineurs en mal d'insertion et des moyens qui en découlent reconnaissant que les besoins peuvent être variables suivant les territoires, la prise en compte des spécificités des ateliers d'insertion.... Or c'est précisément ce que l'on argumente depuis plus d'un an pour dénoncer les fermetures d'UEAJ!

Sur les spécialités : le DRH s'engage à proposer rapidement aux délégués à la CAP un travail afin d'aboutir à des modifications qui pourraient faciliter la mobilité en préservant au mieux l'intérêt des services. En ce qui nous concerne, nous défendons à la fois une simplification mais aussi la préservation du repérage des PT par des spécialités plus génériques ou l'affichage de deux spécialités possibles sur un poste. Il est primordial pour le SNPES-PJJ de préserver la spécificité des médias de chaque PT qui est au centre des possibilités de mobilisation des adolescents en insertion. Le DRH convient de la nécessité de ne pas gommer le repérage des spécialités et de ne pas les modifier pour permettre une mobilité.

A noter que fort de cette position de principe, le DRH a voulu y déroger pour permettre l'arrivée d'un PT sur un CEF où la spécialité demandée n'était pas celle du PT. Sur notre insistance, il est revenu sur sa position.

Sur la lisibilité des critères retenus par l'AC pour les redéploiements, les spécialités ou les raisons de non prise en compte des 1^{er} choix des PT redéployés : le DRH propose d'explicitier ces questions dans le déroulement de la CAP, de les inscrire dans le procès verbal qui est validé d'une CAP sur l'autre, mais pas dans le compte rendu de décisions diffusé par l'AC sur intranet. Les collègues pourront donc se référer à notre compte rendu ci-après et nous tenir informés de toute difficulté les concernant (reconnaissance de leur situation de redéployés qui garantit sous certaines conditions le maintien de leurs points d'ancienneté et le versement éventuel de la prime, reconnaissance de leur spécialité...).

Sur le temps de travail des PT, le DRH rappelle la nécessité de se conformer au statut des PT qui précise un temps maximum hebdomadaire de 23 heures d'enseignement théorique et pratique. Il étudie l'opportunité d'une note explicative sur les obligations horaires des PT.

POSTES CLASSIQUES								
NOUVELLE AFFECTATION						ANCIENNE AFFECTATION		
Interrégion	Dpt	Structure	Spéc poste	Nom Prénom	barème	Dpt	Structure	Observations
Centre	18	STEMOI Bourges	STAPS (autre que CSB)	BONNOT Christian (TA-PH) Sous Réserve départ retraite effectif		41	CAE Lamotte Beuvron (TA-PH)	Poste fermé Redéploiement validé par l'AC
Centre	41	STEMOI Blois	CSB	PV				
Centre	41	STEMOI Blois	TA-PH	A défaut : BONNOT Christian (TA-PH)		41	CAE Lamotte Beuvron (TA-PH)	Priorité agent redéployé
Centre Est	74	STEMOI Annecy	CSB	PV				
Grand Est	57	STEMOI Metz futur STEMO Metz	CSB	YOUAN SARTORI Nathalie CSB	11.5 RC	94	STEI Créteil (CSB)	PV
Grand Nord	27	STEMO Evreux	TA-PH	PV				
Grand Nord	59	STEI Raismes	TA-PH	PV				
Grand Nord	59	STEI Métropole Lilloise siège à Villeneuve d'Ascq	HR-OPC	BOUTARD Philippe HR-OPC	34.5	02	EPEI St Quentin (HR-OPC)	PV
Grand Nord	60	STEMOI Compiègne UEAJ Montataire	STAPS	PV				Priorité agent redéployé

Grand Nord	62	STEI Artois siège à Bruay la Buissière	CSB	PV				
Grand Nord	62	STEMOI Boulogne UEAJ Littoral Calais	TA-PH	MAHBOUBI Mohamed TA-PH			CAEI Littoral UEAJ Boulogne sur mer (TA-PH)	Poste fermé Redéploiement validé par l'AC
Grand Nord	62	STEMOI Boulogne UEAJ Littoral Calais	CSB	PV				
Grand Nord	76	STEMO Dieppe futur STEMOI Dieppe future UEAJ Rouen	GC-CRO	PV				
Grand Nord	76	STEMO Dieppe futur STEMOI Dieppe future UEAJ Rouen	GM-MV	PV				
Grand Nord	76	STEMO Dieppe futur STEMOI Dieppe future UEAJ Rouen	HR-OPC	PV				
Grand Nord	76	STEMO Le Havre	CSB	PV				
Grand Nord	80	CAE Amiens futur STEMOI Amiens	GC-CA	PV				
Grand Ouest	56	STEI Vannes UEAJ Lorient	COIF	ALAIN Véronique coiffure			UEAJ Quimper (coiffure)	Poste fermé Redéploiement validé par l'AC
IdF/O-Mer	77	EPEI Meaux UEAJ Chelles	GC	PV				Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	77	STEMOI Melun	CSB	PV				Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	77	STEMOI Melun	HR-OPC	PV				Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	77	STEMOI Melun UEAJ Veneux	STAPS	PERNOT Mathieu STAPS			UEAJ Melun Fontaine la Reine (STAPS)	Poste fermé Redéploiement validé par l'AC
IdF/O-Mer	78	SE-EPM Porcheville	HR-OPC	PV				Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	78	SE-EPM Porcheville	GM-MV	PV				Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	78	STEI Versailles UEAJ Sud Yvelines siège à Versailles	CSB	MILCENT Aurélie CSB Sous Réserve	8	58	CAE Nevers (CSB)	PV
IdF/O-Mer	91	STEMO Juvisy S/Orge	GC	PV				Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	91	STEMO Juvisy	CSB	PV				Priorité agent redéployé

		S/Orge						
IdF/O-Mer	92	EPEI Asnières UEAJ Levallois Perret	STAPS	PV				Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	92	EPEI Bagneux UEAJ Malakoff	HR-OPC	PV				Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	93	STEI Villemomble UEAJ Pantin	CSB	ROUYER Delphine CSB	22,75	93	CAEI Villemomble (CSB)	PV
IdF/O-Mer	93	STEI Villemomble UEAJ Villemomble	HR-OPC	PV				Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	95	CEF St Brice S/Forêt	CSB	PV				Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	95	STEI Osny UEAJ Courdimanche	HR-OPC	PV				Priorité agent redéployé
Sud	31	STEI Toulouse future UEAJ Bessieres	STAPS	MONTIER Sandra STAPS		34	CAEI Montpellier (STAPS)	Poste fermé Redéploiement validé par l'AC
Sud	34	STEMO Montpellier Littoral	GM-MV	Poste retiré : l'agent redéployé n'ayant pas souhaité candidater				Poste fermé
Sud	66	STEMO Perpignan futur STEMO Narbonne UEMO Rue Neuve siège à Perpignan	GC	NETZER Jean-Michel GC		66	FAE Perpignan CPI (GC)	Poste fermé Redéploiement validé par l'AC
Sud Est	06	CAE Cannes futur STEMOI Grasse UEAJ Antibes	CSB	CREMOUX Pascal CSB		06	CAE Nice UEAJ (CSB)	Poste fermé Redéploiement validé par l'AC
Sud Est	13	DIRPJJ Sud Est	Chargé de l'immobilier	RABANY Gilbert		13	DT 13 chargé de l'immobilier	Poste fermé Redéploiement validé par l'AC
Sud Est	84	STEMOI Avignon	CSB	PV				
Sud Est	13	SE-EPM Marseille	GM-MV	PV				
Sud Est	13	SE-EPM Marseille	TA-PH	PV				
Sud Est	84	EPE Montfavet futur CEF Montfavet	CSB	Examen du poste reporté				
Sud Est	84	EPE Montfavet futur CEF Montfavet	STAPS	SAY Grégory STAPS	8 RC	60	CAE Beauvais UEAJ Montataire (STAPS)	Poste fermé
Sud Ouest	33	CAE Cenon UEAJ Bordeaux	HR-OPC	Poste retiré				

		rattachement EPEI Pessac						
Sud Ouest	40	CAE Dax UEMO Mt de Marsan rattachement futur STEMO Landes siège à Pau	CSB-TA-PH	S/R GAUTHIER Charlotte (CSB)	12,75 RC	16	CAE Angoulême	Poste fermé Redéploiement validé par l'AC
Sud Ouest	40	CAE Dax UEMO Mt de Marsan rattachement futur STEMO Landes siège à Pau	CSB	MAGAT Claire CSB			CEF Mont de Marsan UEAJ Mont de Marsan	Poste fermé Redéploiement validé par l'AC

S/R=postes sous réserve. Consulter les délégués sur la nature des réserves. Au fur et à mesure de la levée des réserves, l'administration en informera directement les agents concernés par courrier.

RC : rapprochement de conjoint

POSTES SPECIFIQUES OUVERTS AUX CATEGORIES A ET B								
Interrégion	Dpt	Structure	Emploi	Corps	Nom Prénom	Dpt	Structure	Observations
AC	75	SDK (bureau K2 section action éducative dans le cadre pénal)	Rédacteur (profil 1)	Directeur/ PT	Candidat PT non retenu			
ENPJJ	21	PTF Centre-Dijon	Formateur	CSE-PT- PSY- Attaché- CTSS- ASS- Educateur	PV			
ENPJJ	31	PTF Sud Toulouse	Formateur	CSE-PT- PSY- Attaché- CTSS- ASS- Educateur	PV			
ENPJJ	75	PTF Ile de France- Pantin	Formateur	CSE-PT- PSY-	Candidat PT non retenu			

				Attaché- CTSS- ASS- Educateur				
Grand Nord	62	DTPJJ Pas de Calais	Conseiller technique	Directeur-PT-CTSS-Attaché	Candidature autre corps retenue			
IdF/O-Mer	971	STEMOI Pointe à Pitre UEAJ St Martin	GI	Professeur technique	SOUDY Pascal (GC)	971	DDPJJ Guadeloupe	Poste fermé. Redéploiement validé par l'AC
IdF/O-Mer	974	DTPJJ La Réunion	Conseiller technique	Professeur technique	SERENNE Eric	974	CAE St Pierre Réunion	Poste fermé. Redéploiement validé par l'AC
IdF/O-Mer	976	CAE Mamoudzou futur STEMOI Mamoudzou	CSB	Professeur technique	TRAORE KISSEM Edith	972	CAE Fort de France (CSB)	
IdF/O-Mer	972	CAE Fort de France	CSB	Professeur technique	S/R GAUTHIER Charlotte	16	CAE Angoulême	Poste fermé
IdF/O-Mer	987	STEMO Papeete	CSB	Professeur technique	S/R détachement de Mme MAZET (E. N)			
Sud Ouest	40-64	DTPJJ Landes-Pyrénées Atlantiques siège à Mt de Marsan	Conseiller technique		FABRE Lilian	40	CEF UEAJ Mt de Marsan (TA-PH)	Poste fermé. Redéploiement validé par l'AC

TABLEAU POSTES SPECIFIQUES RUE

POSTES SPECIFIQUES RUE OUVERTS AUX CSE-PT-CTSS						
Nouvelle Affectation				Ancienne Affectation		
Interrégion	Dep	Structure	Nom Prénom	Dep	Structure	Observation
Centre	18	STEMOI Bourges	PV			
Centre	21	CEF Chatillon S/Seine	PV			
Centre	21	STEMOI Dijon	autre corps retenu			
Centre	28	STEMOI Chartres futur STEMO Chartres	PV			

		UEAJ Mainvilliers rattachement futur EPEI Chartres				
Centre	28	STEMO Dreux futur STEMO Chartres UEMO Dreux	autre corps retenu			
Centre	28	STEMO Chartres futur STEMO Chartres	autre corps retenu			
Centre	71	STEMO Macon UEMO Macon futur rattachement STEMOI Chalon S/Saône	autre corps retenu			
Centre	37- 41	STEMOI Tours futur STEMO Tours	autre corps retenu			
Centre Est	01	STEMO Bourg en Bresse UEMO Bellegarde « Bugey » future UEMO Oyonnax	PV			
Centre Est	15	STEMO Aurillac	DOUMESCHE Jacques	34	CAEI Montpellier (mécanique)	Poste fermé.
Centre Est	26	EPEI Valence	PV			
Centre Est	38	STEMO Grenoble	autre corps retenu			
Centre Est	38	STEMO Grenoble UEMO Echirolles	PV			
Centre Est	42	EPEI Roanne	PV			
Centre Est	42	EPEI St Etienne	ESPINAS Jean-Michel	42	EPEI Roanne (génie civil)	Poste fermé
Centre Est	63	STEMO Clermont Ferrand Nord	autre corps retenu			
Centre Est	69	SE-EPM Rhône	BATTUT Ivan	69	SE-EPM Meyzieu (TA- PH)	PV
Centre Est	69	SE-EPM Rhône	autre corps retenu			
Centre Est	69	STEMO Lyon futur STEMO Lyon Nord	autre corps retenu			
Centre Est	69	STEMO Lyon Sud Ouest UEMO St Genis	autre corps retenu			

		Laval				
Centre Est	69	STEMO Vaulx en Velin	autre corps retenu			
Centre Est	69	STEMO Vénissieux	autre corps retenu			
Centre Est	69	STEMOI Villeurbanne	autre corps retenu			
Centre Est	73	STEMO Chambéry	autre corps retenu			
Grand Est	08	EPE Charleville Mézières	autre corps retenu			
Grand Est	08	STEMOI Charleville Mézières futur STEMO Charleville Mézières	autre corps retenu			
Grand Est	10	EPE Troyes	autre corps retenu			
Grand Est	25	EPEI Besançon	autre corps retenu			
Grand Est	25	STEMO Besançon	autre corps retenu			
Grand Est	25	STEMO Besançon	autre corps retenu			
Grand Est	25	STEMOI Montbéliard	autre corps retenu			
Grand Est	52	STEMOI Chaumont futur STEMO Chaumont	autre corps retenu			
Grand Est	54	EPE Laxou	autre corps retenu			
Grand Est	55	STEMOI Verdun futur STEMO Verdun	autre corps retenu			
Grand Est	57	STEMOI Sarreguemines futur STEMO Sarreguemines	PV			
Grand Est	67	EPE Strasbourg futur EPEI Strasbourg	autre corps retenu			
Grand Est	68	EPE Colmar	PREVOST Elisabeth	67	STEMOI Strasbourg (génie civil)	PV
Grand Est	68	STEMO Colmar	autre corps retenu			
Grand Est	68	STEMO Mulhouse	autre corps retenu			
Grand Est	88	STEMOI Epinal futur STEMO Epinal	autre corps retenu			
Grand Nord	02	EPEI St Quentin futur EPE St Quentin	PV			
Grand Nord	02	STEMO Laon	autre corps retenu			

Grand Nord	27	STEMO Evreux UEMO Val de Reuil	candidat PT non retenu			
Grand Nord	27	STEMO Evreux	candidat PT non retenu			
Grand Nord	59	EPE Lille	autre corps retenu			
Grand Nord	59	EPE Lille	autre corps retenu			
Grand Nord	59	EPE Maubeuge	autre corps retenu			
Grand Nord	59	EPE Pays du Hainaut siège à Douai	autre corps retenu			
Grand Nord	59	EPE Pays du Hainaut siège à Douai	autre corps retenu			
Grand Nord	59	STEI Raismes	GOUAL Salim	59	CAEI Pays du Hainault UEAJ Douai (CSB)	Poste fermé Redéploiement
Grand Nord	59	STEI Métropole Lilloise siège à Villeneuve d'Ascq	autre corps retenu			
Grand Nord	59	STEMO Douai Cambrai siège à Douai UEMO Cambrai	autre corps retenu			
Grand Nord	59	STEMO Douai Cambrai siège à Douai	autre corps retenu			
Grand Nord	59	STEMO Dunkerque	PV			
Grand Nord	59	STEMO Lille Métropole Ouest	autre corps retenu			
Grand Nord	60	STEMO Senlis	autre corps retenu			
Grand Nord	60	STEMO Senlis UEMO Creil	autre corps retenu			
Grand Nord	60	STEMOI Beauvais	PV			Priorité agent redéployé
Grand Nord	60	STEMO Compiègne	autre corps retenu			
Grand Nord	62	EPE Artois siège à Bruay la Bussière UEHC Béthune	PV			
Grand Nord	62	EPE Atrebatie siège à Liévin UEHC Arras	autre corps retenu			
Grand Nord	62	EPE Atrebatie siège à Liévin	autre corps retenu			
Grand Nord	62	EPE St Martin les	autre corps retenu			

		Boulogne				
Grand Nord	62	EPE St Martin les Boulogne UEHD Départemental siège à Béthune	PV			
Grand Nord	62	STEI Artois UEAJ Bruay la Bussière	PV			
Grand Nord	62	STEI Artois UEAJ Arras	autre corps retenu			
Grand Nord	62	STEMO Arras	autre corps retenu			
Grand Nord	62	STEMO Arras	autre corps retenu			
Grand Nord	62	STEMOI Boulogne UEAJ Littoral Calais	PV			Priorité agent redéployé
Grand Nord	76	STEMO Dieppe futur STEMOI Dieppe	PV			
Grand Nord	76	STEMO Le Havre	autre corps retenu			
Grand Nord	76	STEMO Rouen Lafosse futur STEMO Rouen	autre corps retenu			
Grand Nord	76	STEMO Rouen Lafosse futur STEMO Rouen	autre corps retenu			
Grand Nord	76	EPE St Léger du Bourg Denis futur EPE Rouen UECER St Léger du Bourg Denis (localisation à Le Havre)	autre corps retenu			
Grand Nord	76	EPE Rouen	PV			
Grand Nord	80	CAE Amiens futur STEMOI Amiens	autre corps retenu			
Grand Nord	80	CAE Amiens futur STEMOI Amiens	autre corps retenu			
Grand Nord	80	FAE Amiens futur EPE St Quentin	PV			
Grand	14	STEMO Caen	autre corps retenu			

Ouest						
Grand Ouest	29	CAE Quimper	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
Grand Ouest	29	EPE Quimper CER Porspoder	PV			Priorité agent redéployé
Grand Ouest	35	STEMO Rennes Fréville	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
Grand Ouest	35	STEMO Rennes Papyrus	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
Grand Ouest	44	STEI Bouguenais	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
Grand Ouest	56	EPE Lorient	PV			Priorité agent redéployé
Grand Ouest	72	EPE Le Mans	PV			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	75	STEMO Paris Centre	GOIN Christian	92	UEAJ Levallois Perret (génie civil)	PV
IdF/O-Mer	77	EPEI Meaux UEAJ Chelles	PV			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	77	STEMO Meaux	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	77	STEMOI Melun	PV			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	77	STEMOI Melun	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	78	SE-EPM Porcheville	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	78	STEMO Sud Yvelines siège à Versailles	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	91	CEF Savigny sur Orge	PV			
IdF/O-Mer	91	EPE Bures S/Yvette	BENSOUSSAN MOREL Lysiane	75	Conseillère technique DIRPJJ IdF-O-Mer	PV
IdF/O-Mer	92	EPEI Asnières UEAJ Levallois Perret	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	92	EPEI Asnières	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	92	EPEI Bagneux	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	92	STEMO Sud des Hts de Seine siège à Bourg la Reine UEMO Malakoff	autre corps retenu			Priorité agent redéployé

IdF/O-Mer	93	STEMO Le Raincy UEMO Noisy le Grand	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	94	EPE Arcueil	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	95	CEF St Brice Sous Forêt	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	95	EPE Pontoise	PV			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	95	EPE Villiers le Bel	PV			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	971	EPEI Guadeloupe siège à St Anne	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	972	EPEI Martinique siège à Fort de France	PV			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	974	CAE St Denis la Réunion UEMO St Denis la Réunion rattachement futur STEMO St Denis la Réunion	candidat PT non retenu			Priorité agent redéployé
IdF/O-Mer	974	FAE St Denis la Réunion futur EPEI St Denis la Réunion	PV			
Sud	30	STEMO Alès en résidence à Mende	PV			
Sud	30	STEMO Nîmes	PV			
Sud	31	EPE Toulouse La Cale futur EPE Toulouse	autre corps retenu			
Sud	31	EPE Toulouse Mercadier futur EPE Toulouse	autre corps retenu			
Sud	31	STEMO Foix UEMO Foix rattachement futur STEMO St Gaudens	autre corps retenu			
Sud	31	STEMO Toulouse Nord UEMO La Gare rattachement futur STEMO Toulouse	MALLET Didier	971	CAE Basse Terre (STAPS)	PV
Sud	31	STEMO Toulouse Sud	autre corps retenu			

		UEMO Lespinet futur rattachement STEMO Toulouse			
Sud	34	STEMO Béziers	autre corps retenu		
Sud	34	EPE Montpellier	autre corps retenu		
Sud	34	STEMO Montpellier Littoral	PV		
Sud	46	STEMO Cahors futur Uemo Cahors futur rattachement STEMO Montauban	autre corps retenu		
Sud	66	EPEI Perpignan	autre corps retenu		
Sud	66	STEMO Perpignan futur STEMO Narbonne Uemo Guynemer siège à Perpignan	candidat PT non retenu		
Sud	81	STEMO Albi Uemo Castres	PV		
Sud-Est	83	STEI Toulon	candidat PT non retenu		Priorité agent redéployé
Sud-Est	05	STEMO Gap Uemo Gap rattachement futur STEMO Carpentras	PV		
Sud-Est	06	CAE Cannes futur STEMOI Grasse Uemo Cannes	candidat PT non retenu		
Sud-Est	06	CAE Cannes futur STEMOI Grasse UEAJ Antibes	autre corps retenu		Priorité agent redéployé
Sud-Est	13	SE-EPM Marseille	candidat PT non retenu		
Sud-Est	84	EPE Montfavet futur CEF Montfavet	autre corps retenu		
Sud-Ouest	16	CAE Angoulême futur STEMO Poitou Charentes Est siège à Poitiers Uemo	PV		Priorité agent redéployé

		Angoulême				
Sud-Ouest	17	CAE Rochefort UEMO La Rochelle rattachement futur STEMOI Poitou Charente Ouest siège à La Rochelle	candidat PT non retenu			
Sud-Ouest	23	CAE Guéret UEMO Guéret rattachement futur STEMO Limousin siège à Limoges	PV			
Sud-Ouest	33	CAE Bordeaux UEMO Bordeaux rattachement futur STEMO Gironde siège à Bordeaux	candidat PT non retenu			
Sud-Ouest	33	CAE Cenon UEMO Cenon rattachement futur STEMO Gironde siège à Bordeaux	autre corps retenu			Priorité agent redéployé
Sud-Ouest	33	FAE Pessac CPI CPI Pessac futur UEHC rattachement futur EPEI Pessac	candidat PT non retenu			
Sud-Ouest	40	CEF Mont de Marsan	PV			
Sud-Ouest	47	CAE Agen UEMO Agen futur STEMO Dordogne Lot et Garonne siège à Bergerac	autre corps retenu			
Sud-Ouest	87	CAE Limoges rattachement futur STEMO Limousin siège à Limoges	PV			
Sud-Ouest	87	FAE Limoges futur EPEI Limoges	PV			
Sud-Ouest	87	FAE Limoges futur	PV			

		EPEI Limoges				
--	--	--------------	--	--	--	--

DETACHEMENT ENTRANT : Mme MAZET Professeur de Lettres Classiques à l'EN est détachée dans le corps des PT spécialité CSB au STEMOM de Papeete.

RECOURS EN EVALUATION : un dossier étudié (prendre attache auprès des délégués pour les détails) – deux recours envoyés par des agents ne sont jamais arrivés jusqu'à la CAP !!! Si d'autres collègues sont dans le même cas, si vos recours sont restés sans réponse, n'hésitez pas à alerter les délégués. Pour la prochaine campagne d'évaluation, nous avons obtenu que l'AC adresse un récépissé à réception des recours.